

Congés maladie dans la fonction publique

Droits et indemnisations

2
JOURS

objectifs professionnels

Gérer les droits à plein traitement et à demi-traitement des agents titulaires et non-titulaires.
Gérer les cas de mise en disponibilité pour raisons de santé.
Calculer les IJSS et établir les bulletins de paie des agents non-titulaires.
Appliquer les règles de coordination entre les différents régimes.
Définir les rôles des différents interlocuteurs.

public concerné

Agents administratifs, gestionnaires des congés maladies, responsables et collaborateurs RH/personnel ou gestionnaires paie chargés de gérer les maladies, responsables des affaires sociales

programme de la formation

Congés maladie des fonctionnaires

Congé ordinaire de maladie

- modalités d'obtention
- durée et droits à traitement
- décompte du congé

Exemple

- conséquences sur la carrière
- fin du congé maladie ordinaire et mise en disponibilité pour raisons de santé

Congé longue maladie

- modalités d'obtention
- durée et droits à traitement

Exemple

- conditions de réintégration

Congé longue durée

- conditions d'obtention
- articulation avec le congé longue maladie
- durée et droits à traitement
- conditions de réintégration

Règles de coordination entre régimes spéciaux et régime général

Lorsque le fonctionnaire a au moins 3 enfants à charge

Lorsque le fonctionnaire a épuisé ses droits à congé maladie et que la maladie se prolonge

Calcul de bulletin de paie

Congés maladie des agents non-titulaires

Congé de maladie ordinaire

Congé de grave maladie

Indemnisation de la maladie au régime général

Conditions d'affiliation

Calcul des indemnités journalières de sécurité sociale

Cas pratique

Principe du maintien de salaire

Maintien du salaire brut

Maintien du salaire net

Calculs de maintien de salaire

Maladies résultant d'un accident de service

Définition

Régime statutaire

- droits et traitement

Régime général (pour les non-titulaires)

- durée et traitement

- indemnités du régime général

Organismes du contrôle médical

Médecins agréés

Comité médical

Commission de réforme

méthode pédagogique

lieu et dates



Exercices pratiques



Cas pratiques

PARIS MONTPARNASSE

12 et 13 février 2009

18 et 19 mai 2009

28 et 29 septembre 2009

3 et 4 décembre 2009

prix

1 190 € H.T. - Réf : 50CMCL

Support de stage et documents en ligne compris

Pour aller encore plus loin, choisissez le module

Accid. de service et cong. maladie

- Accid. de service et maladies prof. - Agents FPE et coll. territoriales
- Congés maladie dans la fonction publique

Durée : 2 + 2 jours

Code : INCL+CMCL

Prix : ~~2 380 € H.T.~~ → 2 025 € H.T.